



SARRY

POS approuvé le : 28 juin 1988

Mis à jour	Modifié	Révisé
	30/09/2003	
10/03/2005		
		26/02/2008

Vu : pour être annexé à la délibération du conseil municipal de Sarry en date du 26 février 2008 approuvant le projet de révision du P.L.U.

Le Maire,

Michel Lalloum

Plan Local d'Urbanisme

ACTE REÇU LE
04 MARS 2008
PREFECTURE DE LA MARNE
D. R. C. L.

servitude EL 7
alignement sur la Grande Rue

5.ab

A.D. Marne, 304646

(N^o 1)

SERVICE VICINAL

DÉPARTEMENT
DE LA MARNE

CHEMINS DE *petite* COMMUNICATION N^{os} *2 et 3*

ARRONDISSEMENT
de *Châlons*

N^o 2 de *Châlons à Tarry*

N^o 3 de *Châlons à Noncets*



PLAN D'ALIGNEMENT

DE LA TRAVERSE DE *Curry*

Dressé par l'Ingénieur Poyet d'arrondissement
Châlons le 23 Mai 1887



(certifié et revêtu par le Commissaire)
Dressé par l'Agent-Voyer d'arrondissement soussigné.

A *Châlons*, le *21 Juin* 1887.

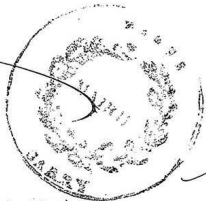


Vu et présenté par l'Agent-Voyer en chef soussigné.

A Châlons, le *19 Juin* 1887.

Vu par Nous, Maire de la
Commune de Tarry, soussigné
Tarry le 1^{er} Avril 1887.

[Signature]



Vu:
A Tarry le 27 Août 1887.
Le Commissaire-enquêteur.

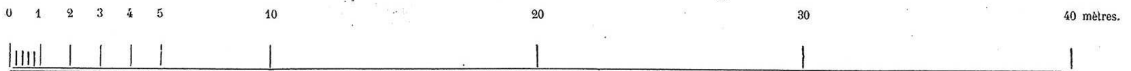
[Signature]

Vu pour être annexé à la suite de la
Commission départementale en date de
ce jour.

Châlons le *21 Décembre 1887*
Le Président de la Commission.

[Signature]

ÉCHELLE DE 0^m002 POUR MÈTRE (1/500)



LÉGENDE

- B. Construction en bois.
Cr. id. en craie.
Br. id. en brique.
Ca. id. en carreaux de terre.
Mo. id. en moëllons.
P. T. id. en pierre de taille.
0 E. Rez de chaussée.
1 E. Maison à un étage.
2 E. id. à deux étages.
S. Construction solide.
M. id. en médiocre état.
V. id. en état de vétusté.

Moreand
Vallet
zone

100.75

Jardin
N° 108

Champagne

Morand Vallée
terre

Chemin de la
vicinal ordre n° 5
Finette

1-3 - Alignement partant du point 1 premier
angle du mur de jardin de M^r Henry et
aboutissant au point 3 deuxième angle
du mur du dit jardin

3-5

Jardin
n° 5

Sicina

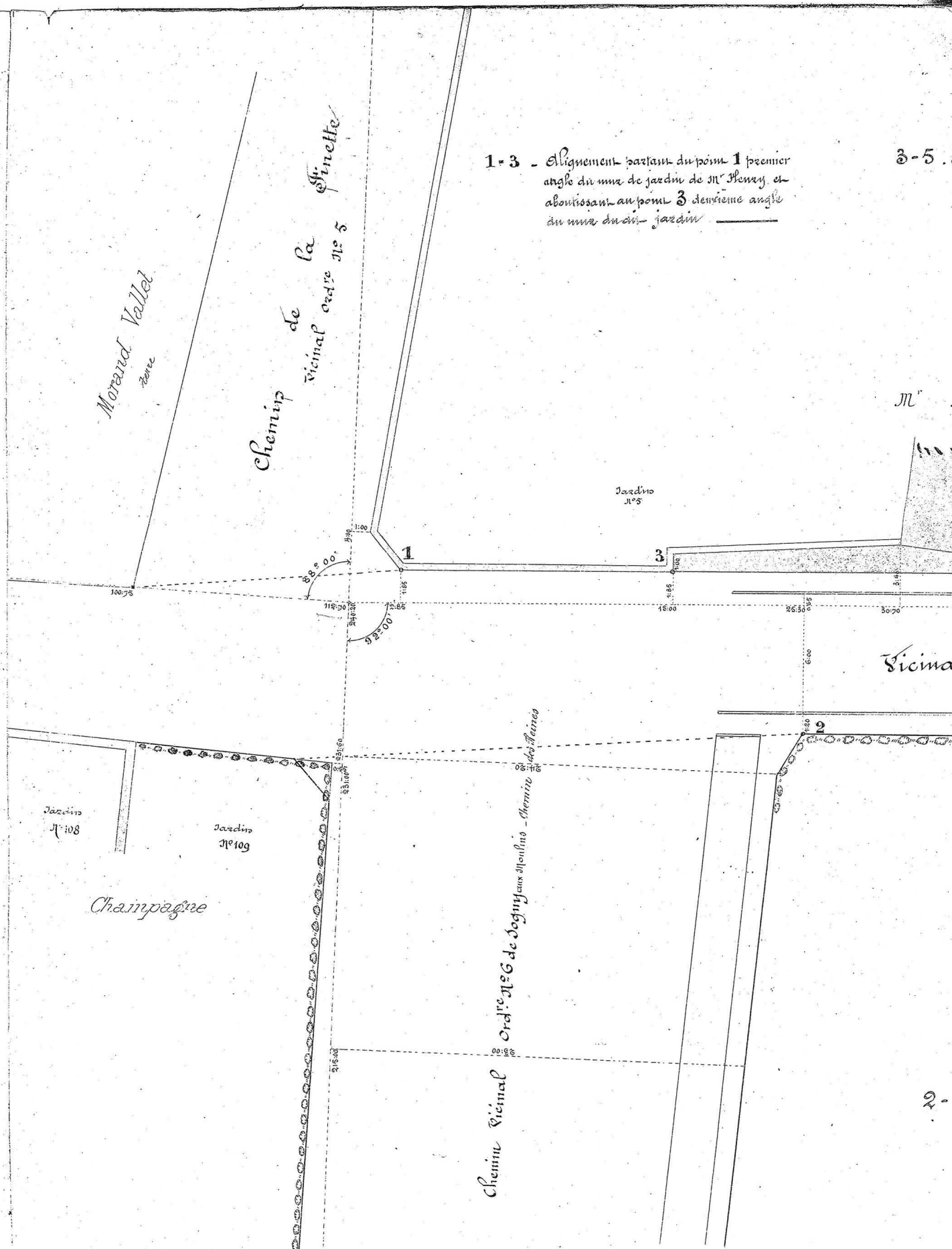
Jardin
n° 108

Jardin
n° 109

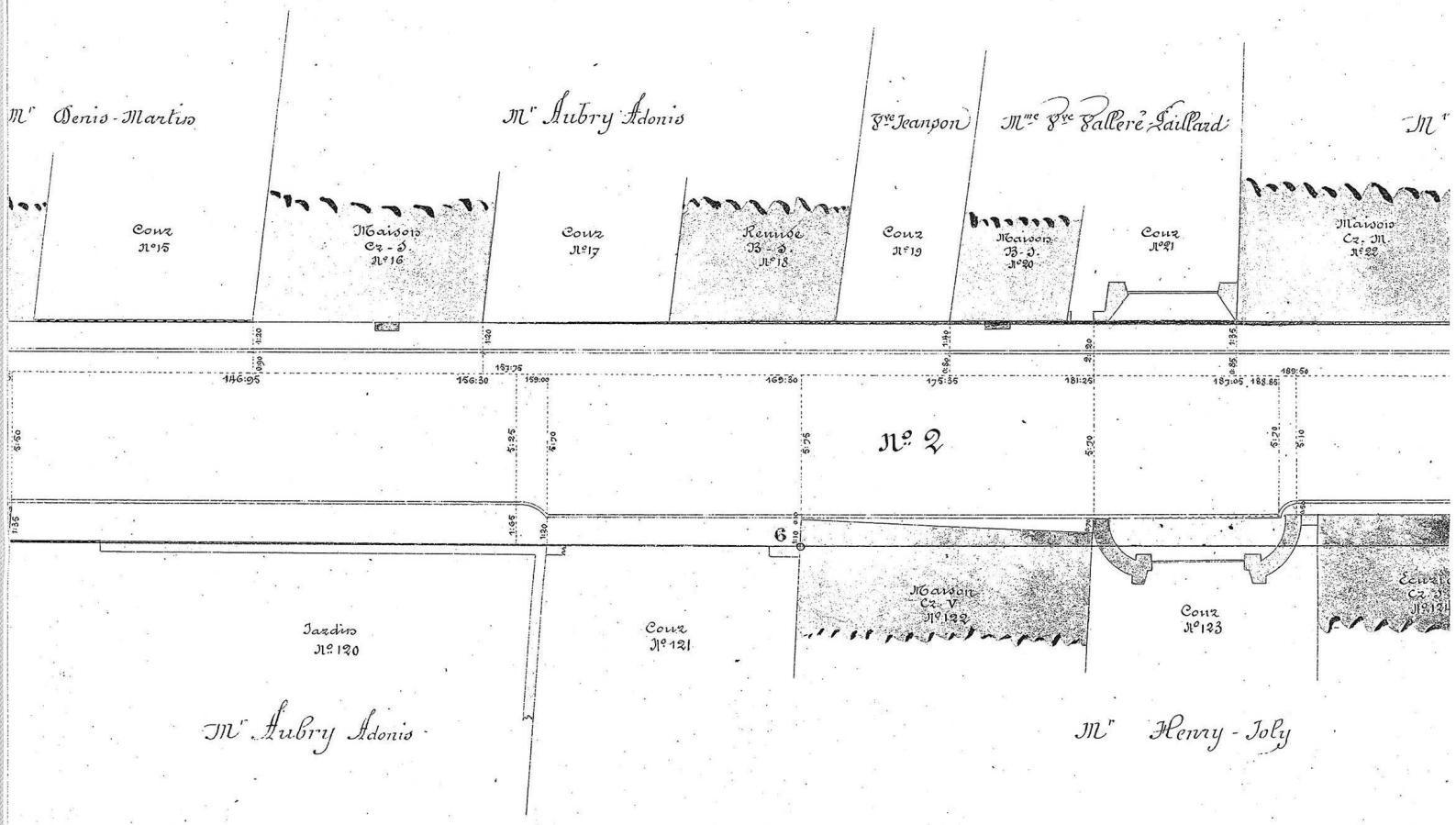
Champagne

Chemin vicinal
Ordre n° 6 de Dogny aux Moulins - Chemin de la
vicinal

2



7 - L'alignement partant du point 5 précédemment défini et aboutissant au point 7 détermine l'angle de la maison au s^r Collin



M^r Debard-Sallet

M^r Leroux

Grange
Cz. d.
N° 11

Cour
Commune
N° 12

Maison
Cz. d.
N° 13

Maison
Cz. d.
N° 14

Ordinaire

Maison
Cz. d.
N° 14

Cour
N° 15

Maison
Cz. d.
N° 16

Cour
N° 17

Colombier
Cz. d.
N° 18

Maison
Cz. d.
N° 19

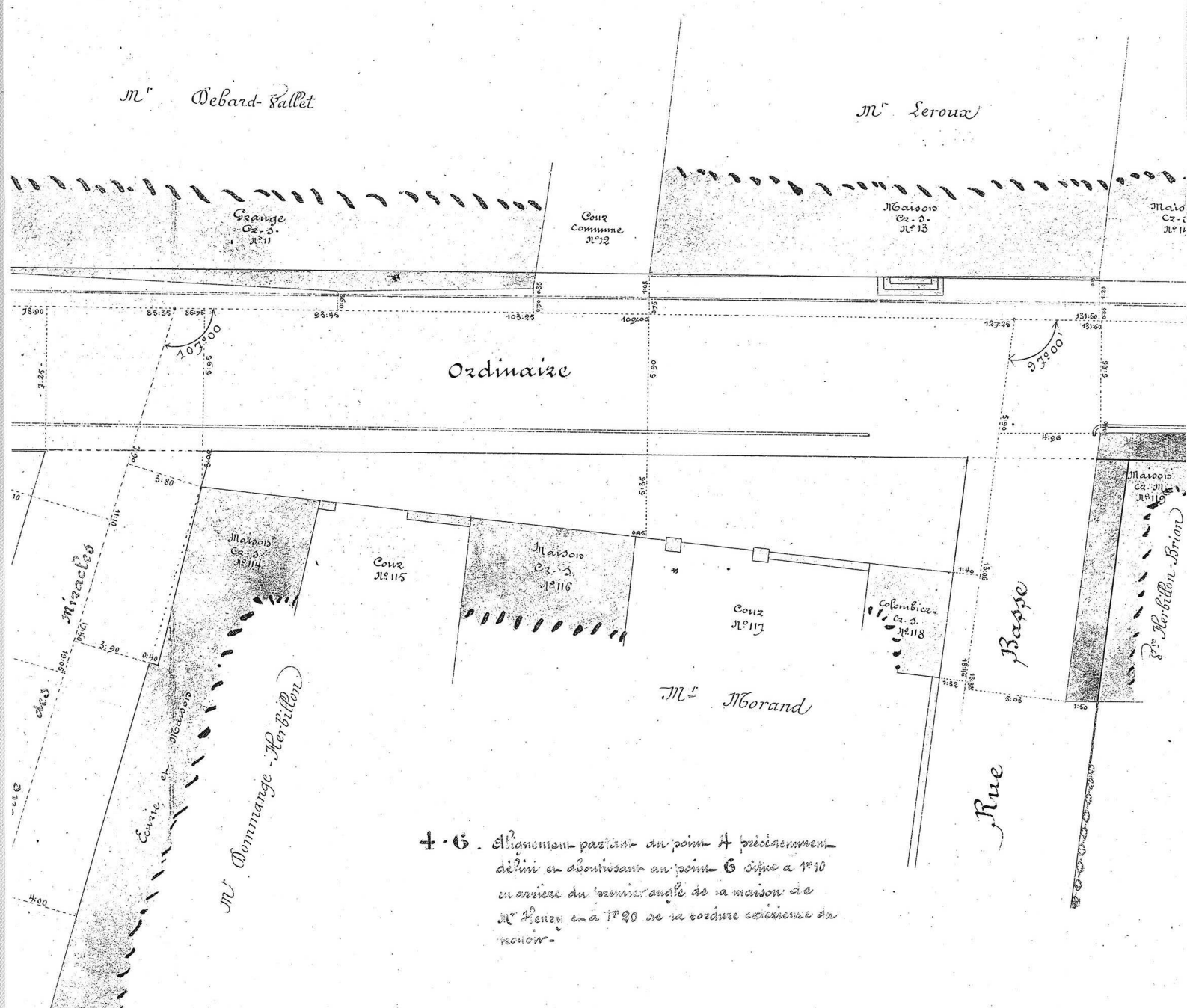
M^r Morand

Rue
Basse

Rue
Herbillon-Brian

M^r Dommenge-Herbillon

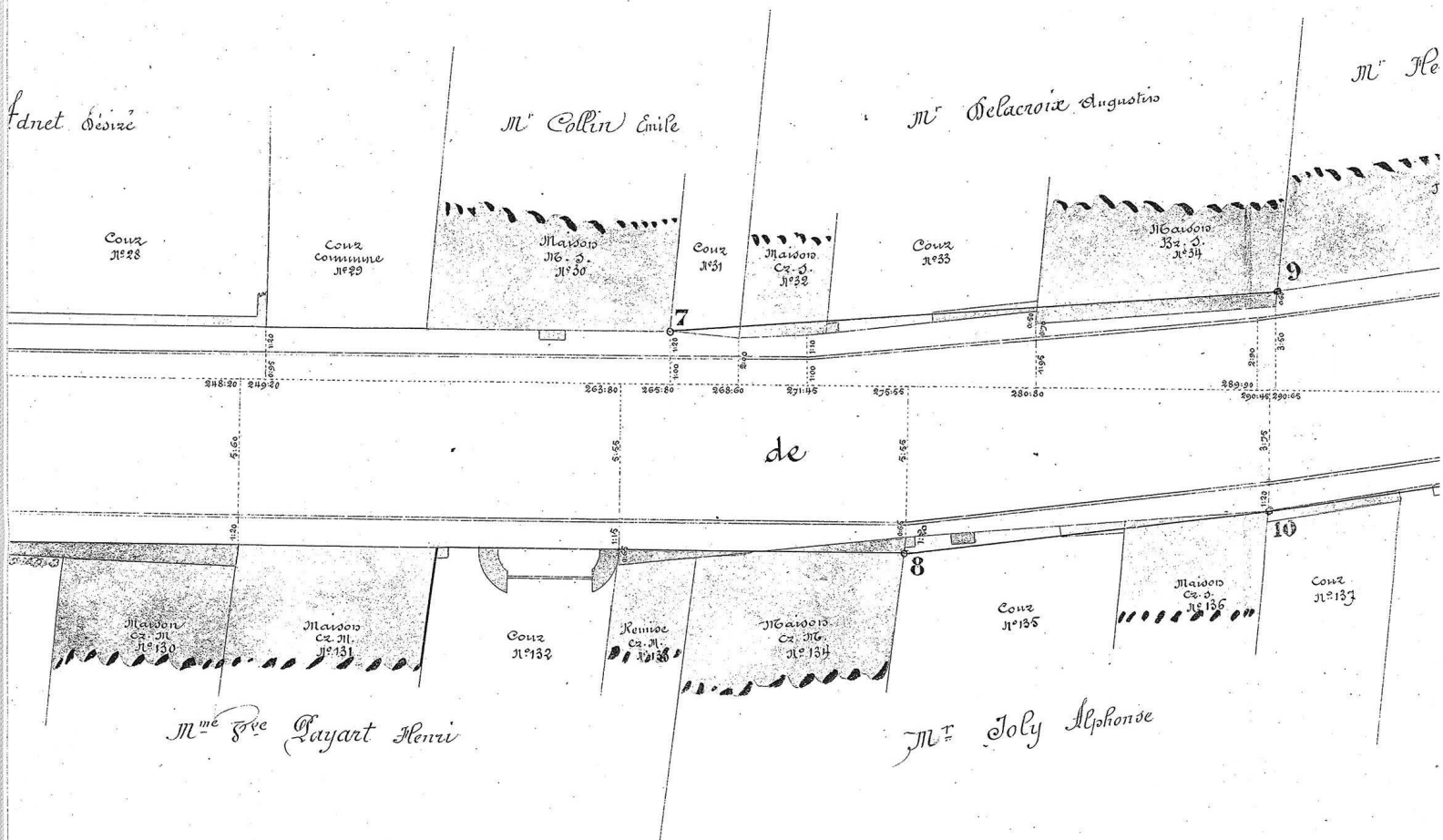
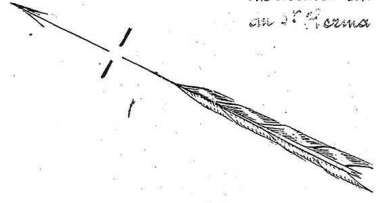
4-6. Abandonner par un an point A précisément
dit en aboutissant au point B situé à N° 16
en arrière du premier angle de la maison de
M^r Henry en a 1890 de la cordure existante de
revoir.



7-9. Alignement partant du point 7 précédemment défini et aboutissant au point 9 premier angle de la maison de M^r Hermann et à 1^{re} 20 de la bordure extérieure du terrain.

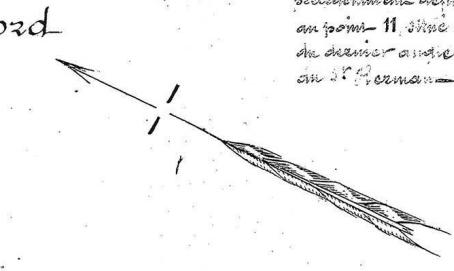
9-11. Alignement partant du point 9 précédemment défini et aboutissant au point 11, 3^e de la maison de M^r Hermann.

Nord



8-10. Alignement partant du point 8 précédemment défini et aboutissant au point 10 premier angle de la maison n° 136 de M^r Joly et à 1^{re} 20 de la bordure extérieure du terrain.

9-11 : alignement passant du point 9
 précédemment défini et arrivant
 au point 11, situé à 0°60 en avant
 du dernier angle de la maison
 au N° Hermant.

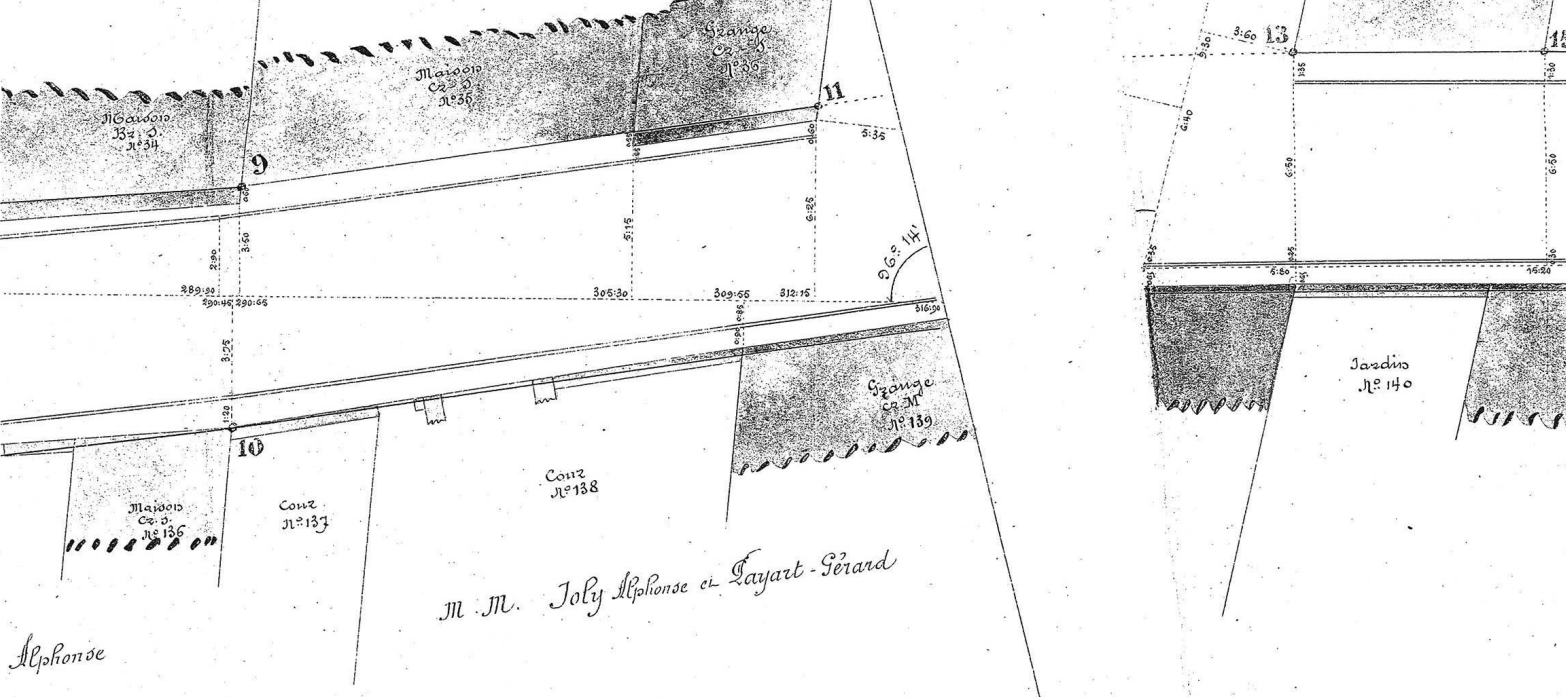


C. Augustin

M^r Hermant-Frèux

Chemin du Souffle des Dames

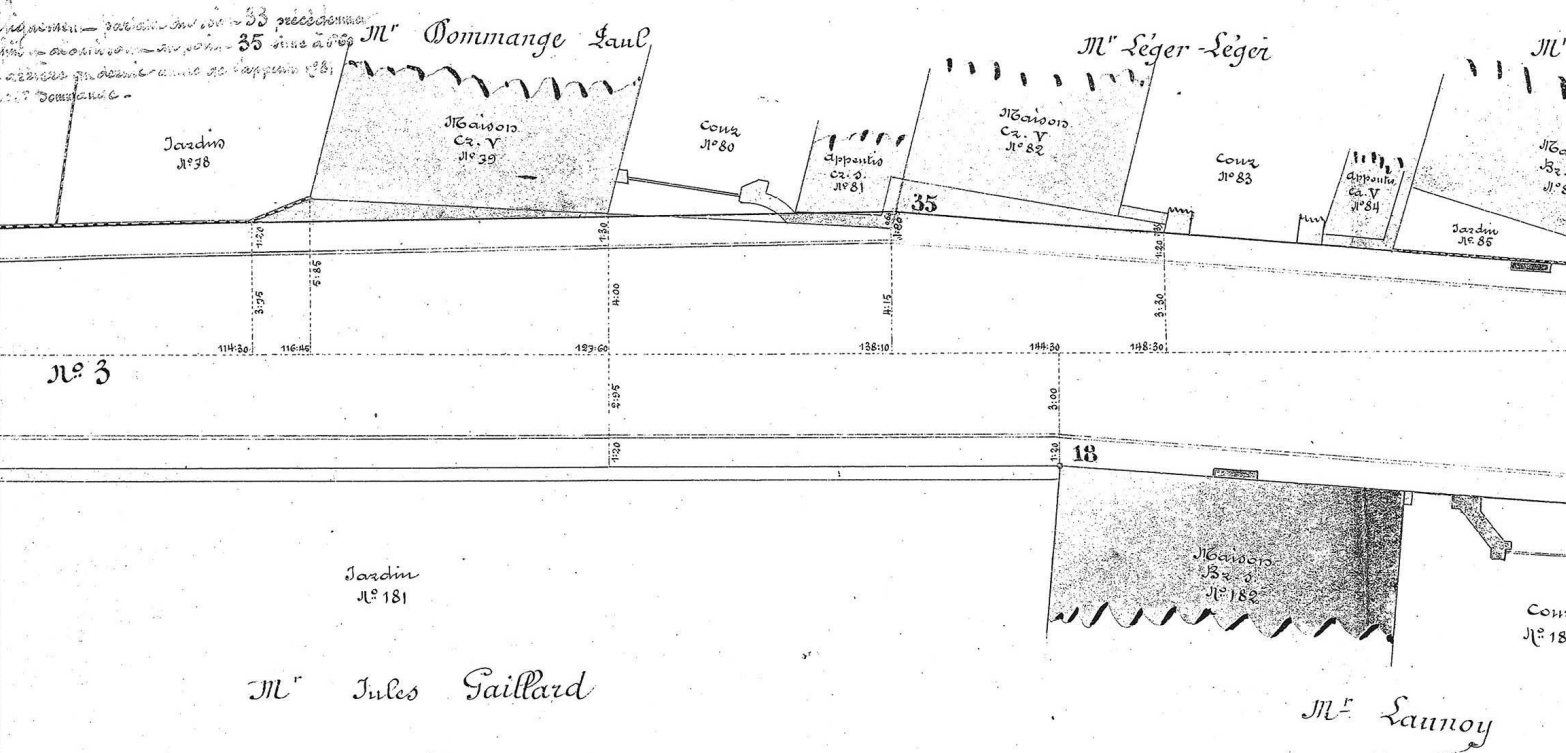
11-13. d



Alphonse

M. M. Joly Alphonse et Gayart-Gérard

même direction du point 8
 et aboutissant au point 10 assés
 de la maison n° 136 à M^r Joly et
 de la rue estérieure du hofier-



18. Arrangement relatif au point 16 précédemment
 donné en abondance au point 18 premier ancré
 de la maison de M. Lannoy -

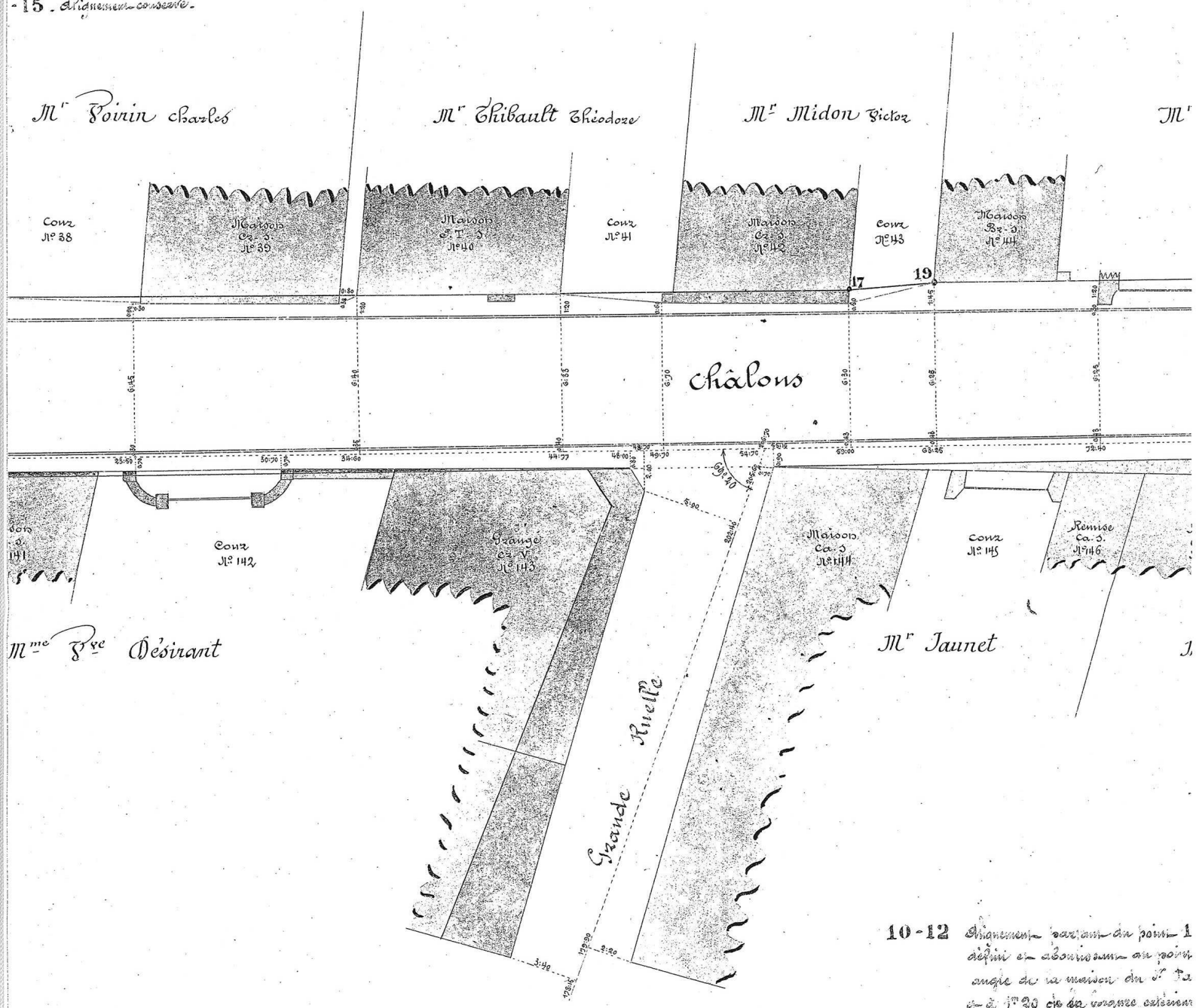
18-20. Arrangement
 de M.
 au :

11
 chemin de Courmes Dames
 au point - 13 premier
 maison de M. Girin

15-17. Alignement partant du point 15 dernier
 angle de la maison n° 37 au S. Toirin et
 aboutissant au point 17 situé à 5° 30
 en arrières du deuxième angle de la maison
 au S. Nothier.

17-19. Alignement partant du point 17
 précédemment défini et aboutissant
 au point 19 premier angle de la
 maison au S. Hallen Noier.

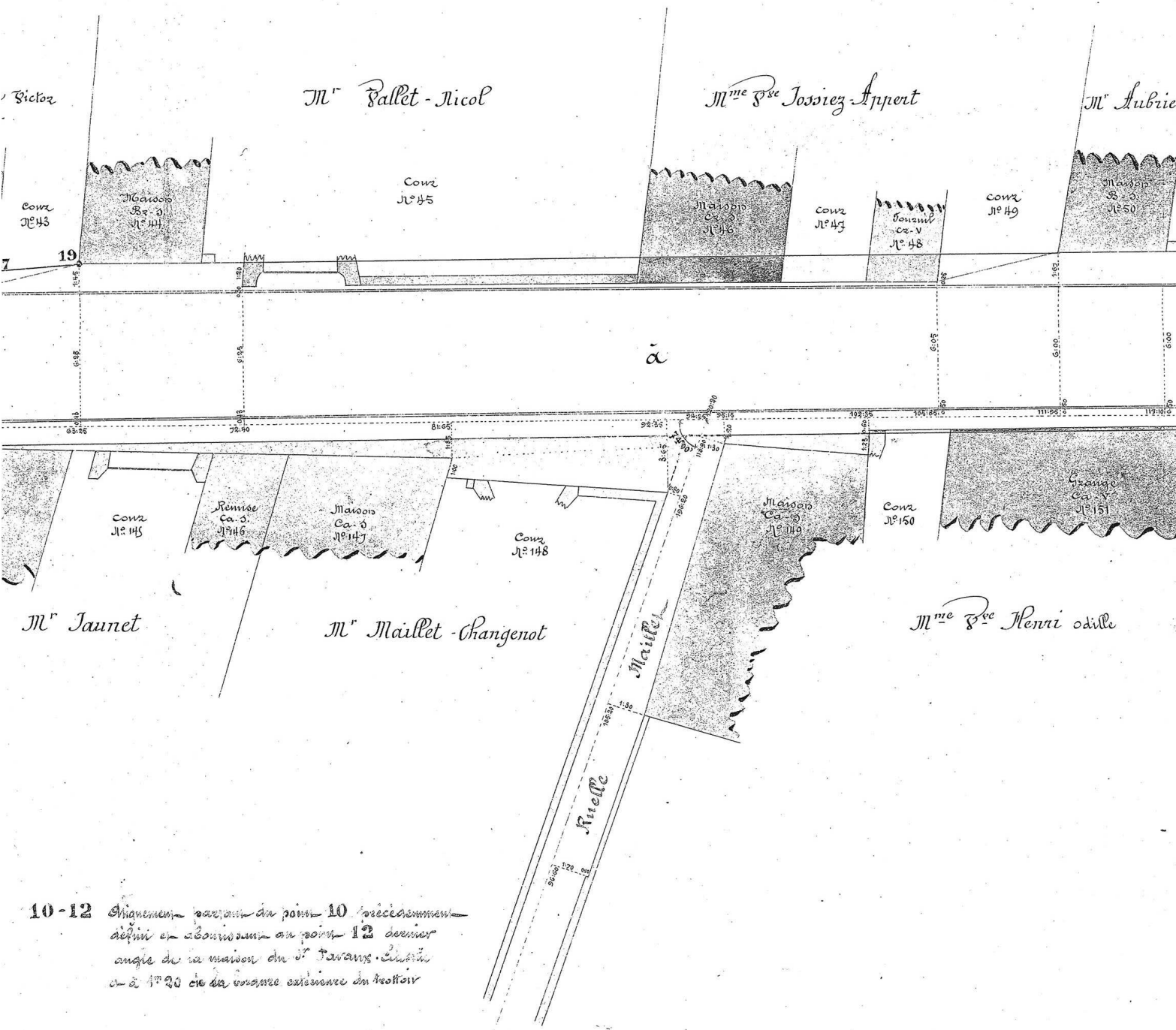
15. Alignement conservé.



10-12 Alignement partant du point 1
 défini et aboutissant au point
 angle de la maison au S. Ta
 et à 1° 30 de la grande rue

19. Alignement partant du point 17 précédemment défini et aboutissant au point 19 premier angle de la maison de M. Kalloussier.

19 - 21. Alignement partant du point 19 précédemment défini et aboutissant au point 21 situé à l'angle en arrière du premier angle de la maison de M. Jauret.



10-12 Alignement partant du point 10 précédemment défini et aboutissant au point 12 premier angle de la maison de M. Jauret. Situé à l'angle de la courance existante de l'édifice.

un point 30 de l'angle au mur
 de l'axe en abouissant au point 41
 dans un arc de 90° du centre au point
 295 à M^r Herbillon -

M^r Ernest Herbillon

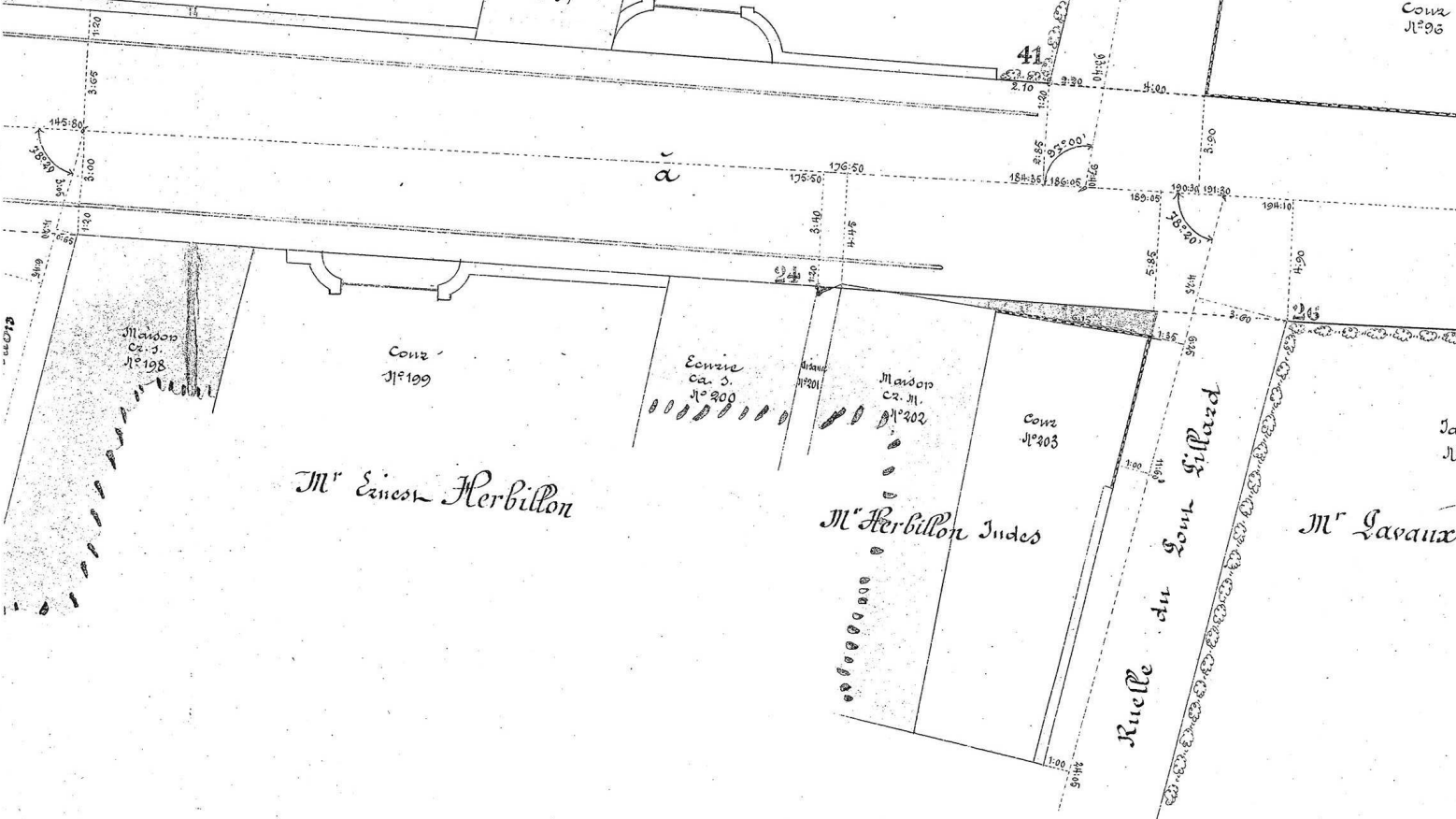
Jardin
 N° 93

Remise
 ca. 5.
 N° 94

Cour
 N° 95

Rue Haute

Cour
 N° 96



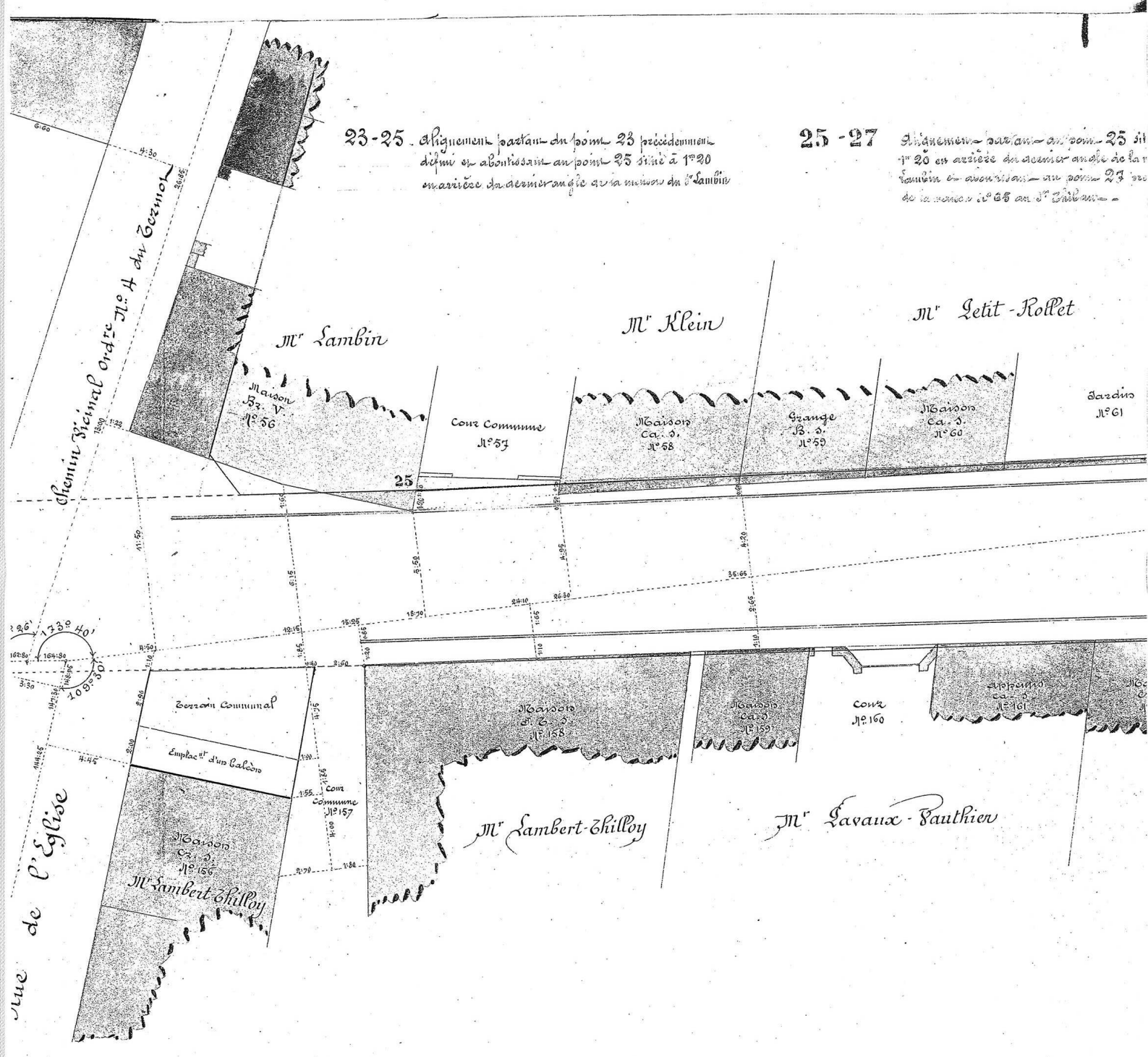
M^r Ernest Herbillon

M^r Herbillon Jules

M^r Lavaux

24-26 - allignement parant au point 24 précédemment
 de centre en abouissant au point 26, premier
 angle sera 97° 50 de l'axe de la rue au point 295.

26-28 - allignement parant au point 26 précédemment
 de centre en abouissant au point 28, premier
 angle sera 97° 50 de l'axe de la rue au point 295.



23-25 alignement partant du point 23 précédemment défini et aboutissant au point 25 situé à 1^{re} 20 mètres de la maison qui a pour nom de M. Sambin

25-27 alignement partant du point 25 situé à 1^{re} 20 en arrière de la maison qui a pour nom de M. Sambin et aboutissant au point 27 situé à 1^{re} 25 en arrière de la maison de M. Sambin

Chemin Vicinal Ordre N° 4 du Canton

rue de l'église

M. Sambin

M. Klein

M. Letit-Rollet

Jardins N° 61

Maison
Ca. d.
N° 56

Cours Commune
N° 57

Maison
Ca. d.
N° 58

Grange
B. d.
N° 59

Maison
Ca. d.
N° 60

Bourgs Communal

Emplac. d'un Calvaire

Maison
Ca. d.
N° 156
M. Lambert-Chilley

Cours Commune
N° 157

M. Lambert-Chilley

M. Lavaux-Pauthier

Cours
N° 160

Maison
Ca. d.
N° 161

12-14 alignement partant du point 12 précédemment défini et aboutissant au point 14 devant la maison de M. Benoit

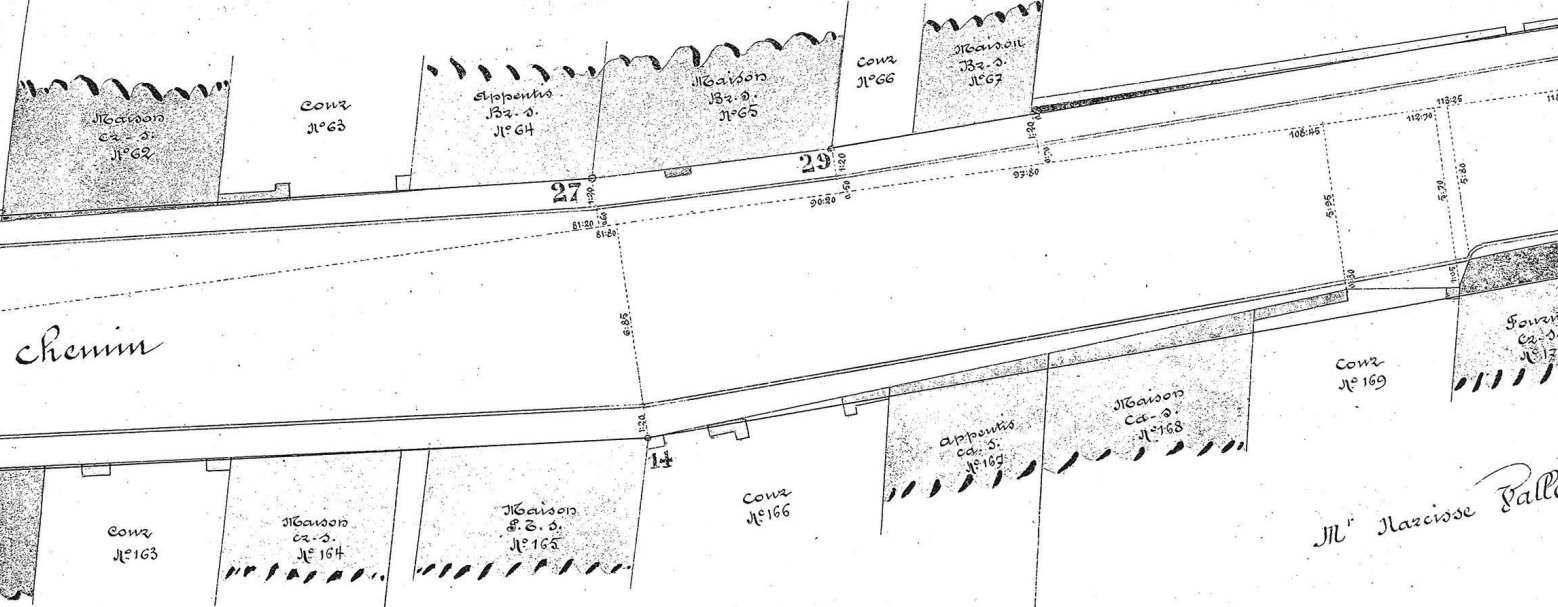
27-29 - *Stipement-concessions*

29-31 *Arrière*

M^r Jalleron

M^r Sibaut-Layart

Jardin
N° 68



Chemin

M^r Narcisse Vall

Changenot-Joannes

M^r Benoit

29-31 Alignement basant au point 29 de la section
 de plani tracé dans un des plans d'alignement
 au point 31 sur l'alignement de la maison n° 68 de la
 rue de la ...

M^r Jalleron-Herbillon

Jardin
 n° 68

Vicinal

Jardin
 n° 171

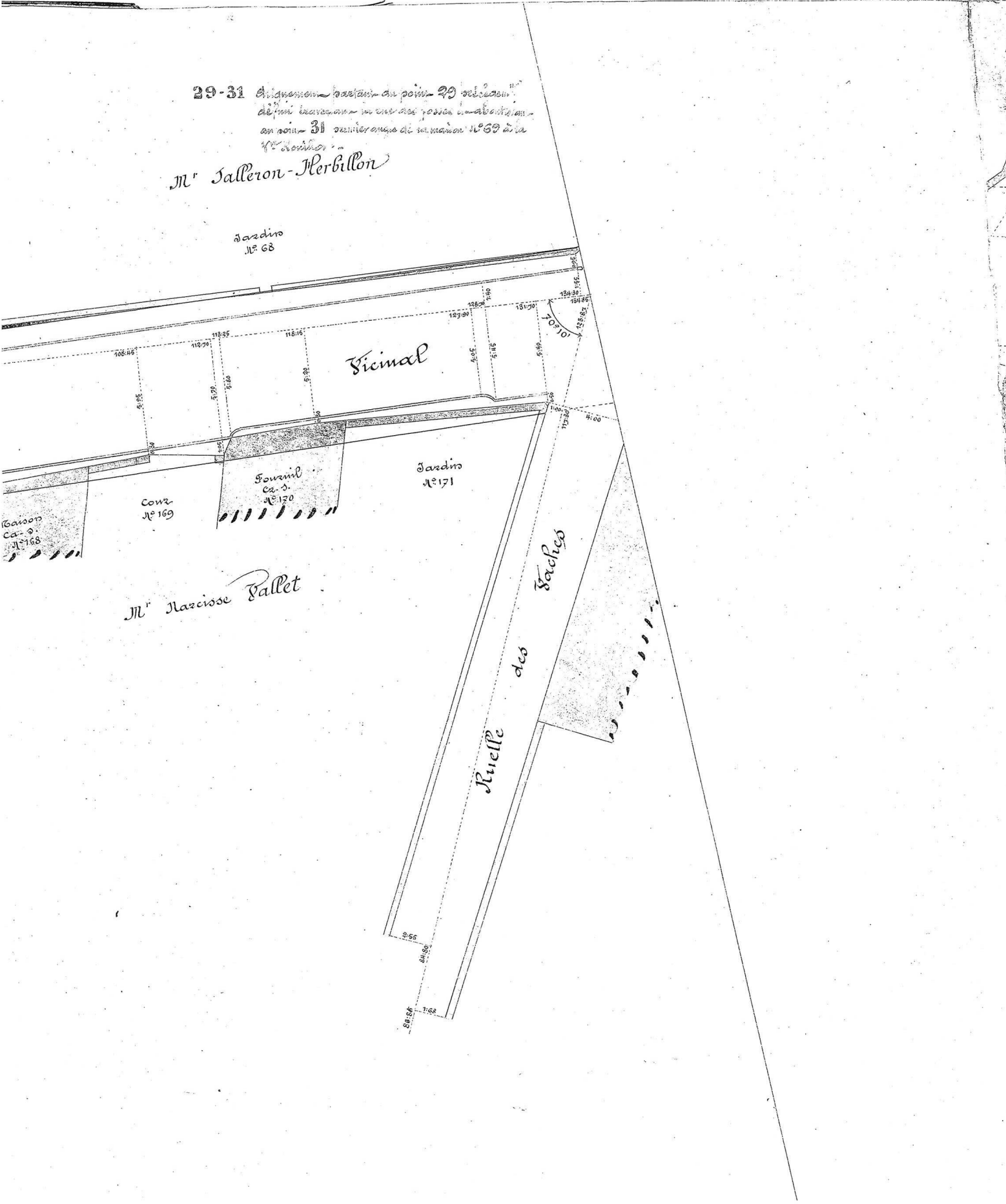
Fournil
 ex. s.
 n° 170

Cour
 n° 169

Bain
 ex. s.
 n° 168

M^r Narcisse Pallet

Ruelle
 des
 Saches



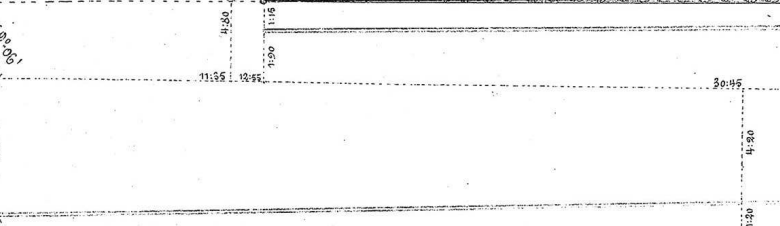
Rue des Forges

M^{me} D^{ve} Rouillon

31-33. Alignement variant du point précédemment défini en aboutissant au point 33 premier angle au ponceau n° 25 au S^t Pons -

Jardins n° 50

Maison Ca. S. n° 69



Ordinaire

Maison Ca. S. n° 172

Cour n° 173

Appentis Ca. S. n° 174

Jardins n° 175

M^r Girardin - Lefèvre

14-16. Alignement variant du point 14 précédemment défini en aboutissant au point 16 premier angle de la paroi de la S^t Pons, à l'alignement de la bordure latérale du trottoir.



31-33

Alignement provisoire du terrain 31
précédemment défini et aboutissant au
terrain 33 par une anse de pontons
n° 75 de M. Larsson.

33-35

M. Larsson-Layart

Cours
n° 71

Maison
Ca. S.
n° 72

Cours
n° 73

Appentis
Ca. S.
n° 74

Fontaine
Ca. S.
n° 75

Cours
Ca. S.
n° 76

Jard

n° 77

33

axe

Jardin
n° 175

16

Jardin et Cours
n° 177

M. Linot

Cours
n° 178

Maison
Ca. S.
n° 176

Maison
Ca. S.
n° 179

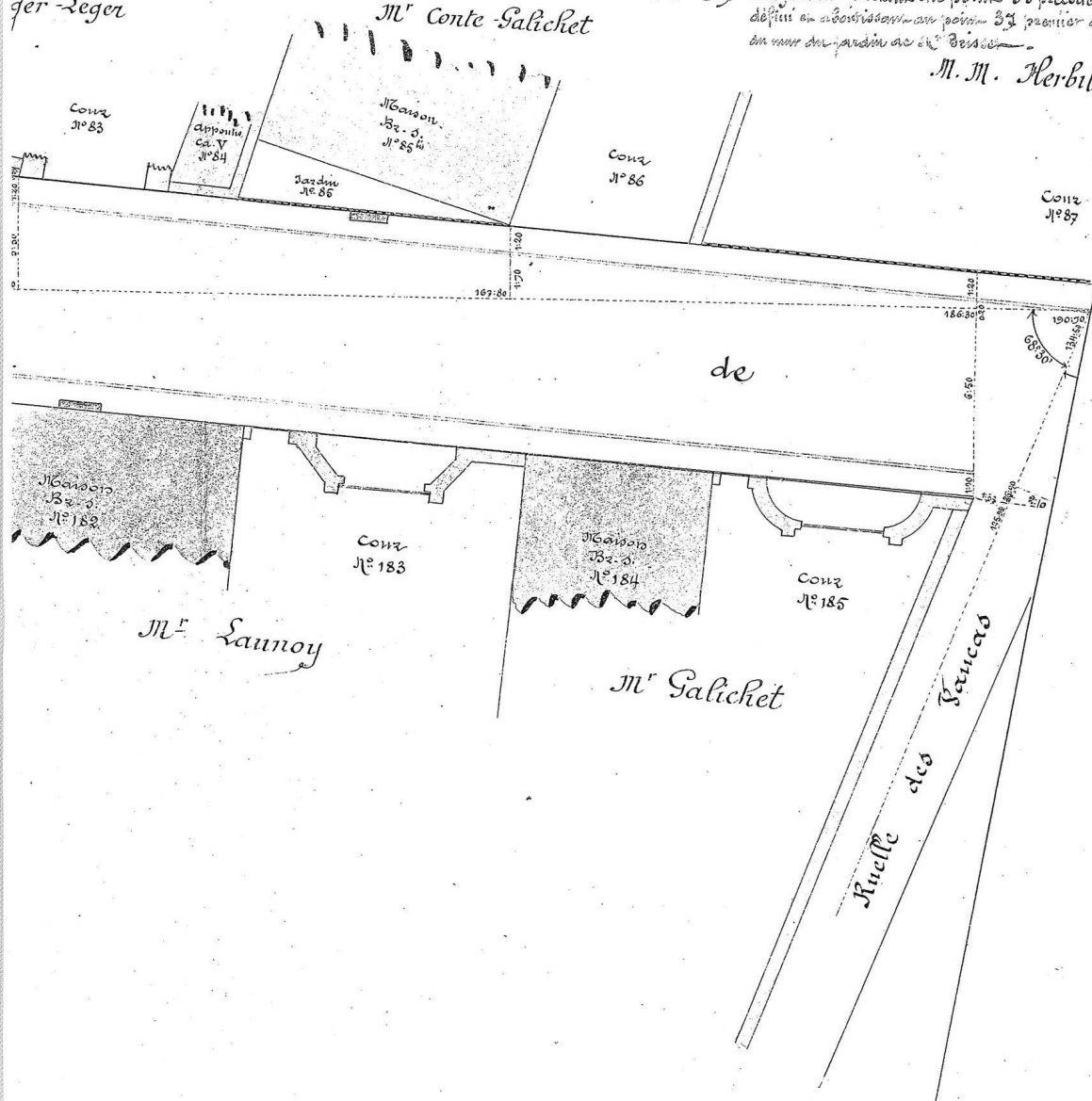
Cours n° 180

Ruelle

Chantier

ger - Léger

35-37 Alignement basant au point 35 précédemment défini en aboutissant au point 37 premier angle au mur du jardin de M^r Beissac -
M. M. Herbillon



18-20. Alignement basant au point 18 précédemment défini en aboutissant au point 20 premier angle au mur de la cour N° 185 à M. Beissac

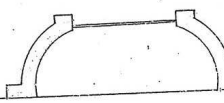
37-39. Alignement conservé

M^r Brisset - Commanget

frères

Cours et Jardin
N^o 88

37



6.50
101.22'

11.50
1.70

19.65
4.20

20

Cours
N^o 186

Écuries et Grange
ca. 2.
N^o 187

M^r Brisset fils

20-22. Alignement partant du pont 20 précédemment
dit et aboutissant au pont 22 situé au premier
angle de la route de M. Tavaux et à la distance de 1^{er} 20
de la bordure extérieure du ponton -



nanget

39

M^r Lavaux - Jaunois

Jardin
N° 89

M^r Emcot Herbillon

Jardin
N° 90

Sazzy

22

Remise
ca. 3.
N° 188

Cour
N° 189

Maison
ca. 3.
N° 190

Cour
N° 191

Cour
N° 192

Maisons
ca. 3.
N° 193

M^r Lavaux - Jaunois

M^r Echevule Rollan

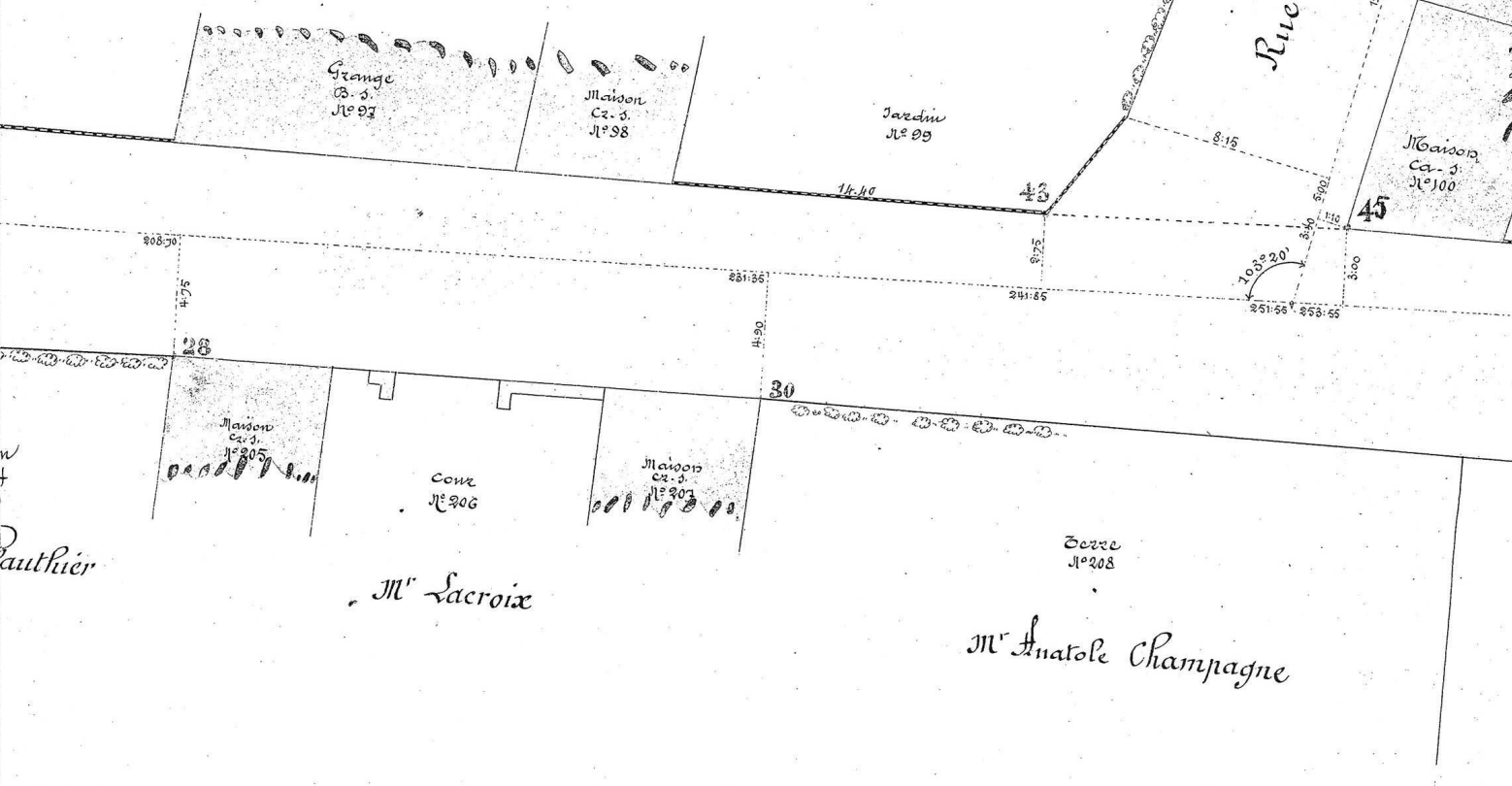
point 20 précédemment
point 22 situé au premier
vaux et à la distance de 1^{er} 20
fection -

41-43. Alignement partant du point 41 précédemment défini et aboutissant au point 43 situé dans le prolongement et à 11^m 40 du dernier indice des Grange et maison N° 98 -

43-45. Alignement partant du point 43 précédemment défini et aboutissant au point 45, premier indice de la maison N° 100 -

M^r Eugène Herbillon

Rue de la Pin de Jarry



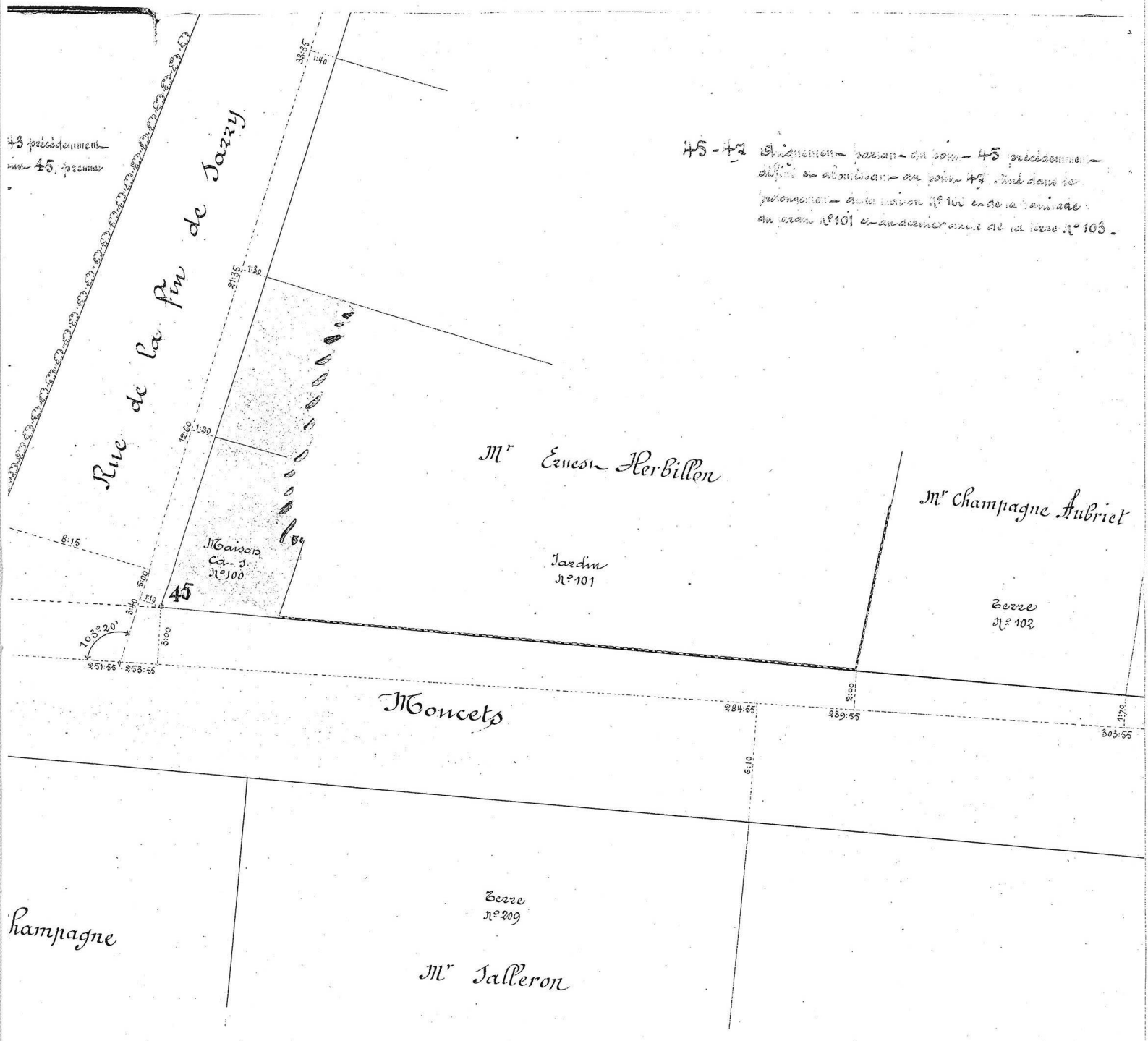
Pautliér

M^r Sacroix

M^r Anatole Champagne

Alignement partant du point 26 précédemment défini et aboutissant au point 28 premier indice de la maison N° 205 -

28-30. Alignement conservé



43 précédemment
n° 45 premier

45-42 Anciennement parcelle du terrain 45 précédemment
divisé en deux parcelles au terrain 45. Situé dans la
parcelle n° 100 et de la parcelle
au terrain n° 101 et au terrain n° 103.

Rue de la fin de Jarry

M^r Ernest Herbillon

M^r Champagne Aubriet

Maison
Ca. 3
n° 100

Jardin
n° 101

Terre
n° 102

M^r Goncets

Terre
n° 209

M^r Jalleron

Champagne

30-32 Anciennement parcelle du terrain 30 précédemment
divisé en deux parcelles au terrain 32. Situé à
l'Est du terrain 47 et au terrain n° 48.

M^r Ernest Herbillon

Zerze
N^o 103

47

32354

32

Zerze
N^o 210

M^r Oudart